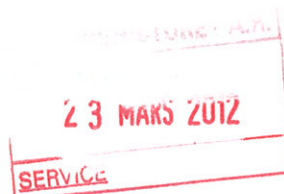




Communauté de Communes du  
Canton de Lembeye en Vic-Bilh  
Département des Pyrénées-Atlantiques



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SEANCE du 21 mars 2012 à 20 H 30 à LEMBEYE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 39

Votants : 39

Contre : 0.....

Abstention : 0.....

Date de convocation 14 mars 2012

**PRESENTS :** MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , CERISERE Frédéric, LABAT Christian, CANTOUNET Michel, TRUCO Jean-Philippe, SY Jean-Jacques, DUBERTRAND François, TORTIGUE Jean, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, PEYROU Robert, HORMIDAS Maité, MONDAT Thierry, TAURUS Pierre, ROUTIS Francis, LARQUE Johan, DESSERE Jean-Michel, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ARGEL Bernard, CARPENTIER Karine, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, DEVIER Marie-Claude, BRIERE Arnaud, MARIE Jacky, CAPDEVIELLE Eliane, STALDER Daphné, RIUS Benoit, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, CHANTRE Michel, BROUSTE Nicole.

**ABSENTS EXCUSES :** MM. BAZET Marc, DEVECIS Laurent, GAIRIN Marc, CAZENAVE Andrée, REISCH Sonia, NEUVILLE Marie-Françoise, ARNALOT Olivier, ETCHEBEST Jean, COUSTAU-GUILHOU Paul, VASSALO Anne-Marie, BOINOT Elisabeth, LAMAZERE Georges, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, BAUD René, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, LOUSTAU Aline, VASSALO Georges, PEHAU Jean-Luc, OULIE Nadine, HERAN Jean-Robert, MERVANT Christian, MURILLO Charles, MARTINS José, CLOUTE Thierry, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MERCIER Emmanuel, MAURY Jean-Claude, BECHACQ Jean-Paul, JUNCA Serge, HUGUES Gabriel, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, LARQUE Danielle,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur GAYE Robert.

**OBJET** : 2<sup>ème</sup> Plan quinquennal de gestion des pelouses sèches : **Tranche 5 – 2012** :  
Demande d'aide auprès du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

Le Président rappelle que le Conseil Général accompagne financièrement la Communauté des Communes depuis le début du plan de gestion des pelouses sèches.

Il apporte son soutien financier à hauteur de 65% du montant de chaque tranche.

Il convient donc de solliciter le Conseil Général pour la 5<sup>ème</sup> tranche.

Après obtention des diverses subventions la part résiduelle à la charge de la Communauté de Communes s'élèvera à 10% du montant final de la tranche considérée.

Où ces explications, le Conseil Communautaire décide

**D'AUTORISER :**

**Le Président à solliciter l'aide du Conseil Général 64 et à signer toutes les pièces nécessaires à l'avancement de ce dossier.**

Fait et délibéré à LEMBEYE

Le 21 mars 2012

Le Président



Michel CHANTRE